



Edité le : 20/10/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIERA

45 RUE COLBERT  
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE20-161353	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'Ain
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2010-24847</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00123097
<b>N° Analyse :</b>	00130192	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	TORCIEU DORVAN	<b>Code PSV :</b>	0000000461
<b>Localisation exacte :</b>	Mr Bonfa Jacky robinet extérieur	<b>Dept et commune :</b>	<b>01 TORCIEU</b>
<b>UGE :</b>	0064 - SI REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY	<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	1PA
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIE REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY 45 RUE COLBERT 1500 AMBERIEU EN BUGEY	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	SIERA TORCIEU DORVAN	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 14/10/2020 à 11h21 Réception au laboratoire le 14/10/2020 Prélevé par CARSO LSEHL / FADILI Tarik Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	000435

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 15/10/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Pesticides</b> <i>Total pesticides</i>							
Somme des pesticides identifiés	01PA*	0.045	µg/l	Calcul	0.5		

.../...

Edité le : 20/10/2020

Identification échantillon : LSE2010-24847

Destinataire : SIERA

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Pesticides azotés</b>							
Cyromazine	01PA*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Amétryne	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine 2-hydroxy	01PA*	0.023	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl	01PA*	0.014	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Cyanazine	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Desmetryne	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Hexazinone	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Metamitron	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Prometon	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Prometryne	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Propazine	01PA*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Sebuthylazine	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Secbumeton	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbumeton	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbumeton déséthyl	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbuthylazine	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbuthylazine déséthyl	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutryne	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Simetryne	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl 2-hydroxy	01PA*	0.008	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Simazine	01PA*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déisopropyl	01PA*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl déisopropyl	01PA*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.1	#
Somme de l'atrazine et de ses métabolites	01PA*	0.045	µg/l	Calcul			

01PA\* ANALYSE (1PA) TRIAZINES ET METABOLITES (ARS01-2017)

Eau respectant les limites de qualité physico-chimiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Delphine LARUE  
Valideur technique

